

## CODE DE DEONTOLOGIE DES REFLEXOLOGUES RNCP

Le présent code de déontologie définit l'engagement du (de la) réflexologue RNCP envers le public, les client(e)s et les professions.

Ce code de déontologie garantit l'éthique professionnelle des réflexologues issus (e)s des Centres de formation référencés au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

Le(la) réflexologue RNCP est un(e) professionnel(le) de la relation d'aide, de la prévention et de la gestion du stress, qui favorise le processus d'auto-régulation de la personne consultante, en stimulant les zones réflexes plantaires ou palmaires, pour rétablir l'homéostasie.

Il(elle) s'appuie sur des fondements neuroendocriniens et neuro-végétatifs, et de circulation des fluides pour appréhender la personne dans sa globalité et l'accompagner vers un meilleur équilibre.

- Le(la) réflexologue RNCP s'engage à exercer l'activité avec humanité, probité et loyauté et en accord avec les référentiels d'activités élaborés par les écoles référencées aux RNCP.
- Le(la) réflexologue RNCP s'engage à ne nuire en aucune façon à l'un(e) de ses membres, et à entretenir des relations confraternelles de respect et de courtoisie, d'honnêteté et de bonne foi avec les autres confrères et consœurs.
- Le(la) réflexologue RNCP s'engage à respecter les Règlements intérieurs des écoles référencées au RNCP, et à n'émettre aucune critique à l'égard des autres écoles.
- Le(la) réflexologue RNCP s'engage à toujours observer le principe fondamental du respect de la personne humaine et à protéger l'intégrité physique et psychique des personnes sous sa responsabilité.
- Le(la) réflexologue RNCP s'engage à ne pas se substituer aux professionnels de santé, à ne pas prodiguer de diagnostic, de prescriptions médicales et à ne pas interférer avec des traitements médicaux en cours.
- Le(la) réflexologue RNCP a pour objectif de restaurer au maximum l'autonomie de la personne consultante et laisse à celle-ci sa totale liberté de choix thérapeutique.
- Le(la) réflexologue RNCP observe l'attitude absolue de réserve et de secret professionnel pour toutes les personnes consultantes. Il(elle) s'engage à respecter la confidentialité des informations collectées durant l'accompagnement individuel.
- Le(la) réflexologue s'engage à ne cautionner ni alimenter les excès, errances (émotionnelles, spirituelles, addictions, dérives perverses) ou projections de leur client, afin de demeurer authentique dans la démarche stricte et exclusive du(de la) réflexologue RNCP qui n'est ni un médecin, ni un psychologue, ni un maître spirituel, ni un substitut affectif.
- Le(la) réflexologue RNCP s'engage à interdire toute propagande, prosélytisme religieux ou idéologique au sein de leur cabinet ou lieu d'intervention. Il(elle) s'engage à lutter contre toutes les dérives sectaires dont il(elle) serait témoin.
- Le(la) réflexologue RNCP s'attache à promouvoir, sous l'égide de l'école, les standards des formations pour satisfaire les critères et exigences de la profession de réflexologue RNCP et s'engage à parfaire sa pratique en participant à des formations post graduées.
- Le(la) réflexologue RNCP s'engage à actualiser régulièrement son savoir et ses compétences afin de répondre aux attentes du public et aux évolutions du métier de réflexologue RNCP.
- Le(la) réflexologue RNCP s'engage à ne pas diffuser d'informations pouvant induire le public ou les médias en erreur ou nuisant à l'image de la profession de réflexologue RNCP.
- Le(la) réflexologue RNCP s'engage à respecter les concepts et les principes généraux de la réflexologie. II(elle) s'engage également à ne pas dénaturer ou amalgamer la réflexologie avec d'autres techniques.
- Le(la) réflexologue RNCP s'engage à respecter les limites de ses compétences et à orienter la personne consultante vers un(e) autre professionnel(le) lorsque celle-ci nécessite un traitement ou une aide thérapeutique ne relevant pas de ses compétences.
- Tout réflexologue RNCP qui ne respecterait pas le présent code pourrait se voir exclu de l'annuaire de Réflexologue RNCP.

## La finalité des formations de REFLEXOLOGUE RNCP est :

- de conduire les praticiens à un niveau de connaissances et de compétences en adéquation avec la réalité de la pratique professionnelle en réflexologie,
- d'assurer une qualité élevée et homogène de formation des réflexologues RNCP,
- · de former des réflexologues RNCP compétents et opérationnels